

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Vote : Pour 11 contre 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Date de la convocation 16/03/2026

L'an deux mille vingt six, le vingt mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence du doyen d'âge du conseil municipal.

Présents : Adeline VERNHES, Guillaume DELBOUIS, Vanessa GROS, Angèle ORTIZ, Jacques ABRIEUX, Nicolas CALMELS, Manon MARRAGOU, Philippe PASTOR, Marie NOLORGUES, Mathieu PRADALIER et Xavier THIROUX

Nicolas CALMELS est nommé secrétaire de séance.

Objet : ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6


A obtenu : Madame Adeline VERNHES : 11 voix

Madame Adeline VERNHES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire :

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE CAMPUAC' at the top and 'AVEYRON' at the bottom, with two stars on either side.